

Agenda prévisionnel pour notre Congrès

Mois	
2 et 3 Juin	Proposition de la base commune au CN
6 juillet	Ensuite communiquée à l'ensemble des communistes avec les éventuels textes de la base commune alternative dont la <u>date de dépôts limite</u>
4/5 et 6 Octobre	Discussion - Vote pour le choix de la base commune
Dates en attente	Conférences des sections
9 et 10 Novembre	Congrès de la fédération à valider au CD
23/24 et 25 Novembre	Congrès national

Les chantiers du Congrès 2018

Avec vos idées, faites avancer les chantiers ! [c'est ici](#)

Extrait du préambule des statuts du Parti communiste français.

Les femmes et les hommes qui s'associent pour constituer ensemble le Parti communiste français ont en projet commun de vouloir répondre aux immenses défis de notre époque par l'émancipation de chacun-e, la maîtrise sociale, la mise en commun et le partage des connaissances, des pouvoirs, des richesses.

Elles et ils refusent un monde où les possibilités considérables qui surgissent de l'activité et du génie humain sont dévoyées en pillage des ressources, en concurrence aveugle, en affrontements et en guerres ; une société d'injustices et d'inégalités où les forts écrasent toujours les faibles. Elles et ils considèrent que la toute-puissance de l'argent peut être combattue, que le capitalisme n'est pas la fin de l'histoire.

Leur engagement politique a pour raison d'être de promouvoir la pleine autonomie et le plein épanouissement de chaque femme et de chaque homme en faisant reculer, jusqu'à leur dépassement, toutes les formes sociales d'exploitation, de domination et d'aliénation.

Des êtres humains libres, égaux et associés, c'est la conception révolutionnaire qu'elles et ils se donnent d'un communisme libérateur d'humanité.